

Stratégie de l'Entreprise 2019

- Commentaires des élus CFDT

Lors du Comité d'Entreprise extraordinaire du 11 décembre 2018, la Direction, par la présence des 2 Directeurs adjoints, a présenté la stratégie de l'entreprise pour l'année 2019.

Elle s'appuie notamment sur des éléments de contexte liés à l'environnement, les orientations du groupe (Plan Moyen Terme 2020), les enseignements du Plan Marketing Annuel 2018, un diagnostic de l'environnement de la CR, de son marché, de la concurrence et son positionnement.

Si la démarche est louable, les élus CFDT restent sur leur faim face à ces éléments très généralistes ; en effet, peu d'éléments chiffrés viennent étayer cette analyse, mis à part le fait que la CR a la chance d'évoluer sur un territoire démographiquement très dynamique (+23.000 habitants/an en moyenne).

Rien ne vient non plus tirer les 1ers enseignements du nouveau modèle distributif BMDP en matière d'efficacité commerciale, alors que les résultats commerciaux 2018 sont en demi-teinte. Sur ce point, les élus attendent vivement le bilan que la Direction s'est engagée à faire au 1^{er} trimestre 2019.

Si une grande donnée a été retenue par les uns et les autres (comme dans les ateliers du *projet de confiance 20/20* d'ailleurs), c'est bien celle de la 7^{ème} place que la Direction compte atteindre dans le classement des Caisses Régionales. Soit !

Mais pour quoi faire ? Pourquoi la 7^{ème} place plutôt que 8 ou 6 ? La Direction n'a pas su expliquer son ambition. Dans quel(s) domaine(s) compte-t-elle atteindre cette place ? Conquête ? Crédits ? Epargne ? Assurances ? Equipement ?

A partir de quelles données la Direction estime-t-elle que la CR a les capacités à attendre cette place ? Quelle est la finalité ? Quels seront les indicateurs utilisés ? Quelle est la marche ou quelles sont les marches à franchir ? Au final, et c'est là l'essentiel, quels seront les efforts demandés aux salariés ? Les élus CFDT ne voient pas le lien avec les ambitions présentées pour le réseau de proximité et entreprises, le lien avec les repères métiers, le lien avec le projet de REC 2019 et le plan de développement de compétences 2019.

Autres questionnements : et si la CR n'est pas à cette fameuse 7^{ème} place ? Quelles sont les risques encourus et les marges de manœuvre ? Quelles pourraient être les décisions prises par la Direction ?

A contrario, si la CR atteint cette place, quels seront les fruits récoltés en matière sociale ? L'emploi en bénéficiera-t-il ? Les élus en doutent au regard des annonces relatives à l'emploi qui prévoient une simple « stabilité » des effectifs pour l'année 2019.

Pour les élus CFDT c'est dommage, car l'atteinte des objectifs passe surtout par le niveau d'effectif de l'entreprise. La Direction manque là d'ambition en la matière : elle pourrait anticiper sur les embauches par exemple en gérant ensuite avec les départs naturels.

La Caisse Régionale a les moyens d'accroître le niveau d'effectif pour atteindre ses ambitions...